

Le 21 mai 2026

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**REACTION DU MINISTRE PIERRE-YVES JEHOLET AU  
COMMUNIQUE DE PRESSE DE PAIRI DAIZA**

La décision de Pairs Daiza de financer seul son projet est un choix libre et souverain que je respecte.

Je veux toutefois être très clair : le Gouvernement n'a jamais rien exigé.

Le soutien validé relevait d'un cadre légal, transparent et strictement encadré, applicable à toutes les entreprises qui investissent et créent de l'emploi en Wallonie.

Les aides à l'investissement ne sont pas le fait du Prince. Elles reposent sur des critères objectifs fixés par décret et sont instruites en toute indépendance par l'administration. Dans ce dossier, il s'agit simplement de l'application de ces règles.

Au-delà de ce cas, ce débat révèle un malaise plus profond. En Wallonie, ceux qui investissent et réussissent doivent trop souvent se justifier. À force de polémiques, certains installent un climat de défiance qui pénalise toute la Région.

Pairs Daiza est un acteur majeur, ancré en Wallonie, qui investit depuis plus de trente ans, attire des visiteurs du monde entier et crée des emplois durables, par nature non délocalisables.

Je regrette dès lors que ce dossier ait été utilisé pour remettre en cause la légitimité de l'intervention publique. S'interroger sur l'usage de l'argent public est normal. Stigmatiser ceux qui investissent ne l'est pas.

Je salue le sens des responsabilités de l'entreprise ainsi que le geste posé par Eric Domb et ses équipes. Cela les honore.

Mais cette décision ne peut servir de prétexte pour affaiblir les outils qui permettent d'attirer et de soutenir l'investissement. Sans investissement, il n'y a ni croissance ni emploi.

Mon message est clair : soit nous soutenons celles et ceux qui osent et investissent, soit nous entretenons un climat de suspicion qui décourage les initiatives. Pour ma part, j'ai fait mon choix.

**Pierre-Yves Jeholet**

---

**CONTACT PRESSE :**

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président

[nicolas.reynders@gov.wallonie.be](mailto:nicolas.reynders@gov.wallonie.be) +32 473 27 14 79